



DEPARTEMENT : Maine-&-Loire	REPUBLIQUE FRANCAISE	ARRONDISSEMENT : Segré-en-Anjou-Bleu
CANTON : Chalonnes-sur-Loire	Liberté – Egalité - Fraternité	COMMUNE : SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 31 MAI 2021**

<p><u>Nombre de Conseillers</u> - en exercice : 15</p> <p>- présents : 14 - quorum : 5 - ayant donné pouvoir : 1 - nombre de votants : 15</p> <p><u>Date de convocation</u> : Le 27 mai 2021</p>	<p>L'an deux mille vingt et un, le trente et un mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Madame la Maire, s'est assemblé au centre polyvalent communal, sous la présidence de Madame Virginie GUICHARD, Maire.</p> <p><u>ETAIENT PRESENTS</u> : Virginie GUICHARD, Maire, Emmanuel CHARLES, 1<sup>er</sup> adjoint, Chantal MAHOT, 2<sup>e</sup> adjointe, Charly LAGRILLE, 3<sup>e</sup> adjoint, Hélène GILLET-COCHELIN, 4<sup>e</sup> adjointe, Nelly GUERIN, Jean-Pierre LABBE, Yannick CAILLAUD, Christophe LE FRANC, Valérie DUBRAY, Sandrine LENOGUE, Cédric DAVENET, Jessica CHEVRIER-LEBRUN, Valentin OUVRARD, Conseillers Municipaux.</p> <p><u>ETAIENT ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES</u> : Matthieu BENARD (pouvoir donné à Sandrine LENOGUE)</p>
--	---

Madame la Maire ouvre la séance du Conseil à 20h35. Constatant le quorum, elle aborde les points prévus à l'ordre du jour. Jessica CHEVIER-LEBRUN est désignée secrétaire de séance.

### **Point 1 - Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 26 avril 2021**

**Après en avoir délibéré, aucune observation n'étant formulée, les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 avril 2021.**

### **Point 2 - Budget communal : remboursement anticipé du prêt E16 souscrit au Crédit agricole et souscription emprunt auprès de l'AFL**

Rapporteur : Emmanuel CHARLES

**Vu** le contrat de prêt n° 00083046880 (E16) d'un montant de 350 000 € souscrit le 10 juillet 2012 auprès du Crédit Agricole pour une durée de 15 ans dans le cadre de la rénovation et la réhabilitation du centre polyvalent,

**Considérant** que dans le cadre de l'optimisation la dette, il est opportun de réaliser le refinancement du prêt Crédit Agricole 00083046880 à taux variable contractualisé en 2012.

**Vu** la demande de remboursement anticipé adressée par la commune au Crédit Agricole,

**Vu** le décompte de remboursement anticipé, transmis par le Crédit Agricole, arrêté au 20 juin 2021 aux conditions en vigueur le 25 mai 2021 et sans frais, transmis en annexe,

**Considérant** que ce remboursement anticipé du prêt est nécessaire pour souscrire un emprunt à taux fixe auprès de l'Agence France Locale et contribuer ainsi à l'amélioration de la situation financière de la commune,

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes offres, et notamment celle établie par l'Agence France Locale (AFL), Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire, dont le siège social est situé 112 Rue Garibaldi, 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 799 379 649,

Madame la Maire précise que la commune a une trésorerie suffisante qui permettrait de rembourser l'emprunt du Crédit Agricole sans souscrire un nouvel emprunt. Toutefois, les taux d'emprunt étant bas, il apparaît opportun de saisir cette offre qui engendre néanmoins une économie en intérêts évaluée à 11 620,22 €. Par ailleurs, l'épargne de la commune reste ainsi intacte et permettra la réalisation d'investissements.

### **☞ Délibération**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, décident, à l'unanimité par 15 voix pour d'autoriser Madame la Maire à mettre en œuvre le remboursement anticipé du prêt Crédit Agricole n° 00083046880 (E16) souscrit en 2012 et à signer un nouveau contrat de prêt avec l'Agence France Locale dans les conditions suivantes :**

#### **Article 1 : Remboursement anticipé du prêt Crédit Agricole**

- Montant initial prêt : **350 000 EUR** (trois cent cinquante mille EUR)
- Durée Totale : 15 ans
- Mode d'amortissement : capital constant (linéaire)
- Fréquence : trimestriel
- Taux variable : Euribor 3M + 3,13%
- Base de calcul : Base Exact/360
- Date du remboursement anticipé: 20 / 06 / 2021
- Capital restant dû : 145 833,37 EUR
- Intérêts normaux: 739,59 EUR
- Indemnité de remboursement : Néant

#### **Article 2 : Principales caractéristiques du prêt Agence France Locale**

- Montant du contrat de prêt : **145 833,37 EUR** (cent quarante-cinq mille, huit cent trente-trois euros et trente-sept centimes)
- Date de déblocage des fonds : 15 / 06 / 2021
- Durée Totale : 7 ans
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Fréquence : trimestrielle
- Taux Fixe : 0,24 %
- Base de calcul : Base 30/360
- Trimestrialité : 5 253,77 EUR
- Commission d'engagement : Néant
- Frais de dossier : Néant

#### **Article 3 : Etendue des pouvoirs du signataire**

**Madame Virginie GUICHARD, Maire de la commune est autorisée à signer le contrat de prêt et est habilitée à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, à toutes formalités, à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et reçoit tous pouvoirs à cet effet.**

### **Point 3 : Budget communal - Décision modificative n°1**

Rapporteur : Emmanuel CHARLES

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2021-03-29-08– Budget communal : vote du budget primitif 2021

**Vu** la délibération n° 2021-05-31-01 autorisant le remboursement anticipé du prêt E16 du Crédit Agricole et la souscription d'un prêt de rachat auprès de l'AFL,

**Considérant** la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget principal 2021 en prenant une décision modificative n°1 au budget sur différents chapitres de la section d'investissement pour les motifs suivants :

- Remboursement anticipé du prêt n° 00083046880 souscrit auprès du Crédit Agricole en 2012
- Souscription d'un prêt auprès de l'AFL pour le rachat du prêt du Crédit Agricole

**Considérant** les modifications proposées dans le tableau ci-dessous :

Entendu l'exposé de Emmanuel CHARLES, 1<sup>er</sup> adjoint aux finances,

#### **☞ Délibération**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité par 15 voix pour, d'adopter la décision modificative n°1 au Budget communal 2021 telle que présentée en annexe.**



Nature	Dépenses			Investissement			Recettes		
	BP + REPORT	DM 1	TOTAL BUDGET	Nature	BP + REPORT	DM 1	TOTAL BUDGET		
	N	N	N		N	N	N		
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00		0,00	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 000,00		1 000,00		
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES <i>Art. 1641 Emprunts en euro (remboursement prêt CA)</i>	186 000,00	145 833,37	331 833,37	10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	34 116,14		34 116,14		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 820,00		39 820,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	21 460,82		21 460,82		
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	26 649,00		26 649,00	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES <i>art.1641 Emprunts en euros (Rachat prêt par AFL)</i>	0,00	145 833,37	145 833,37		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	442 848,94		442 848,94	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00		0,00		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		0,00	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00		0,00		
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30,00		30,00	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		0,00		
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00		0,00	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00		
020 DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00		0,00		
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 691,02		1 691,02	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00		0,00		
<b>Mouvement d'ordre</b>									
				021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	608 342,00		608 342,00		
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00		0,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	32 120,00		32 120,00		
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	32 820,00		32 820,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	32 820,00		32 820,00		
<b>Total Dépenses</b>	<b>729 858,96</b>	<b>145 833,37</b>	<b>875 692,33</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>729 858,96</b>	<b>145 833,37</b>	<b>875 692,33</b>		

Fonctionnement							
Nature	Dépenses			Recettes			
	BP + REPORT	DM 1	TOTAL BUDGET	Nature	BP + REPORT	DM 1	TOTAL BUDGET
	N	N	N		N	N	N
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	226 230,00		226 230,00	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00		0,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00		0,00	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	89 350,00		89 350,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	369 700,00		369 700,00	73 IMPOTS ET TAXES	550 500,00		550 500,00
022 DEPENSES IMPREVUES	10 000,00		10 000,00	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	278 950,00		278 950,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	153 550,00		153 550,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000,00		2 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	74 000,00		74 000,00	76 PRODUITS FINANCIERES	0,00		0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00		500,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00		3 000,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 000,00		1 000,00				0,00
			0,00	002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 043 263,44		1 043 263,44
<b>Mouvement d'ordre</b>							
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	608 342,00		608 342,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	32 120,00		32 120,00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00		0,00
043 OPÉRATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC	0,00		0,00	043 OPÉRATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0,00
	1 475 442,00	0,00	1 475 442,00		1 967 063,44	0,00	1 967 063,44



#### **Point 4 – Vente de bois – Fixation des tarifs**

Rapporteur : Emmanuel CHARLES

La commune est propriétaire du bois de la Cure. Une opération d'élagage d'arbres a été réalisée par les agents communaux sur la commune récemment.

Est estimé à 35 stères (35 m3) le volume de bois coupé stocké à l'ancienne station d'épuration.

Considérant que la commune souhaite, compte tenu du stock de bois, vendre ce bois de chauffage à des particuliers et, en priorité aux habitants de la commune ;

Une communication sera faite sur les supports de communication (bulletin municipal, Facebook, Intramuros) pour faire connaître cette opération afin d'enregistrer en mairie, une liste d'attente des personnes intéressées.

La répartition sera faite de façon équitable en fonction de la quantité totale à vendre en fonction des critères suivants : par ordre d'inscription sur la liste, priorité aux personnes en situation sociale difficile.

Des attributions de lots seront données afin que les personnes attributaires puissent récupérer le bois lors de permanences organisées par les élus.

Un article va être diffusé dans le prochain bulletin communal demandant aux personnes intéressées de contacter la mairie avant le 30 juin 2021.

Jean-Pierre LABBE précise que le bois ayant été coupé cet hiver, il s'agit de bois vert ne pouvant être consommé dès l'hiver prochain du fait de sa teneur en humidité.

Les tarifs proposés sont identiques à ceux pratiqués par la commune de Bécon-les-Granits.

#### **☞ Délibération**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident, à l'unanimité par 15 voix pour, de :**

- **Approuver les tarifs de vente de bois comme suit :**
  - o Bois sur pied à débiter : 20 € le m3
  - o Bois par terre à débiter : 30 € le m3
  - o Bois prêt à l'emploi coupé en 1 m : 50€ le m3
- **Autoriser Madame la Maire ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.**

#### **Point n°5 : informations diverses :**

- **Point situation sanitaire :**

##### Associations :

Chantal Mahot se charge de sonder les associations concernant la reprise de leurs activités sur la période estivale : une réunion est à programmer.

A compter de la mi-juin, après le désencombrement par la mairie de la salle du bas de la MCL, celle-ci pourra de nouveau accueillir des réunions associatives après réservation des créneaux.

##### Cabaret plein air :

Madame la Maire sollicite l'appui d'élus hommes pour être présents le 18 juin 2021 en fin de spectacle pour aider l'Echappée belle à canaliser le public par petits groupes (rassemblement maximum de 10 personnes sur la voie publique). Les gendarmes ont également été sollicités.

Festival d'orgues : 17, 18, 19 septembre 2021 :

L'association O'Z'Orgues etc. sollicite le Conseil municipal, par le biais de Chantal MAHOT, pour savoir si des élus accepteraient de se porter volontaires pour apporter leur concours lors du festival en terme de circulation, respect de la sécurité et convenir des modalités de roulement des bénévoles (permanence).

Après un tour de table, il est proposé que les élus référents de la commune auprès de la Préfecture en terme de Sécurité routière (Jessica CHEVRIER-LEBRUN) et Sécurité civile (Matthieu BENARD) soient chargés de cet appui à l'association lors du Festival d'orgues mi-septembre.

- Devis validés

Prestations, fournitures réglées	Montant TTC	Prestataires
ENGRAIS STADE	303,60	BHS
ANALYSE AMIANTE-PLOMB SUPERETTE	864,00	SOCOTEC DIAGNOSTIC
QUINCAILLERIE	216,75	BRICO DEPOT BEAUCOUZE
MATERIEL PEDAGO APS	171,70	GUILLEBERT
LOCATION FOREUSE	316,76	KILOUTOU
<b>Engagements en cours :</b>		
NETTOYAGE RESERVE INCENDIE	2 106,00	ASSOCIATION ALISE
AIDES - DISTRIBUTION BULLETIN AVRIL	168,00	AIDES
RIDEAUX ANNEXE MAIRIE	2 350,56	CREATISS
ONDULEUR PC accueil	403,39	MAINE CLOUD & TELECOM
PEINTURE CENTRE BOURG	1 150,00	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLE
LOCATION BROYEUR BRANCHES	631,94	KILOUTOU
LAVE LINGE CP	1 751,00	SARL QUEVEAU
NETTOYAGE CP post ELECTIONS	432,00	APN SARL
NETTOYAGE SDS avant reprise activités	540,00	APN SARL
PIECES REPARATION PETIT MATERIEL	200,00	ETS VERGER MOTOCULTURE
FLEURISSEMENT CIMETIERE	250,00	DIRECT JARDIN
FOURNITURES SCOLAIRES	135,00	EDITIONS DU GRAND CERF
MATERIEL PEDAGO APS	351,89	CASAL SPORT
MATERIEL PEGAGO APS	270,00	DECATHLON PRO
LAME MULCHING	80,45	ETS VERGER MOTOCULTURE
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE A. Jacquard	1 452,62	STE ANGEVINE EDITION SAVOIR PLUS
FUEL DOMESTIQUE MAIRIE 18/05	2 075,00	GARAGE BOUYER SARL
GERBE DU 8 MAI	50,00	LA CARAVANE BOTANIQUE
PIGNON DE CHAINE AVEC POMPE A HUILE ET CHAINE	65,08	ETS VERGER MOTOCULTURE

Pour des questions de sécurité et de vitesses excessives constatées dans le centre-bourg, Madame la Maire réaffirme le souhait d'investir dans un nouveau radar pédagogique pour l'installer route de Villemoisin, en complément de ceux déjà en place route de Saint-Georges et route de Saint-Germain.

Une réflexion est à engager sur les modalités à mettre en œuvre concernant le nettoyage du centre polyvalent lorsque ce bâtiment accueillera de nouveau des locations les week-end : Etudier la possibilité de faire appel à une prestation extérieure de nettoyage à l'issue des locations avec la mise en place d'un « forfait ménage » inclus dans le contrat de location.

- Retour sur les commissions communales et CCVHA

- Déchets :

Jean-Pierre LABBE fait part des projets photovoltaïques en lien avec le SIEML pour le centre d'enfouissement du Louroux-Béconnais.

Il rappelle que la fusion des différents syndicats de déchets se construit doucement. Le siège sera certainement établi à Tiercé.

- Commission Tourisme :

Jessica CHEVRIER-LEBRUN relate les axes émanant du Projet de Territoire – CRTE en lien avec le tourisme et notamment les axes autour de l'itinérance douce, le tourisme équestre et fluvial.

- Commission environnement - Sentiers pédestres : en cours de fauchage par un prestataire de la CCVHA.

Le balisage et la signalisation des sentiers doit être refait : Madame la Maire souhaite que le recensement des besoins en signalétique soit réalisé par un ou plusieurs élus. Alors, les éléments seront remontés à la CCVHA pour définir la procédure à mettre en œuvre pour le rachat et le changement de la signalétique.

Jean-Pierre LABBE rappelle qu'il a effectué un état des lieux cartographique de certains sentiers en 2019-2020.

- Eolien : Une réunion bilan entre élus se tiendra en présentiel lundi 14 juin à 20H30 à la MCL.

- Commission enfance – jeunesse CCVHA (Hélène GILLET-COCHELIN) :

- Obtention du label « terre de jeux 2024 » : des subventions pourraient être accordées sur des parcours santé notamment.
- Bilans enfance-jeunesse : Plusieurs réunions ont lieu début juin pour présenter les bilans des RAM, ALSH sur le territoire intercommunal.

- Commission communication municipale :

- Présentation de l'arborescence du site Internet qui doit être transmis à la CCVHA en juillet.

Marie LABIT, stagiaire communication, recherche des élus référents par thématique de rubrique :

- Environnement : Valentin Ouvrard
- Démarches administratives : Sandrine Lenogue
- Historique, jumelage, tourisme : Jessica Chevrier-Lebrun
- Enfance : Hélène Gillet-Cochelin

• Agenda :

- **Séminaires élus :** Journée d'accueil des élus de la CCVHA programmée en septembre 2021 (11 ou 25 septembre à confirmer)
- Réflexion sur l'organisation d'une **réunion agents - élus communaux** à la rentrée : reprogrammer celle qui n'a pu se tenir l'an dernier en raison de la crise sanitaire.
- Elections les 20 et 27 juin 2021 : Une formation interne est proposée aux élus le samedi 19 juin 2021 à 11H30 au centre polyvalent.
- **Prochain Conseil municipal :** lundi 28 juin 2021 à 20H30 au Centre polyvalent.

Point n°6 : Questions diverses :

Néant

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Maire lève la séance à 21H50.

\* \* \* \* \*



La Maire,

Virginie GUICHARD